

PRIORITÉS D'INTERVENTION 2025-2026

Résolution 25-06-168

1. Assurer la protection et la gestion durable du territoire

- 1.1 Planifier et mettre en œuvre des mesures d'adaptation et de lutte contre les changements climatiques;
- 1.2 Développer le transport collectif et la mobilité durable sur le territoire;
- 1.3 Favoriser la transition énergétique;

2. Favoriser le développement local et durable sur le territoire

- 2.1 Dynamiser, stimuler, et aménager durablement les milieux de vie;
- 2.2 Mettre en œuvre les actions de développement du secteur bioalimentaire, notamment celles identifiées dans le plan de développement de la zone agricole;
- 2.3 Mettre en œuvre le plan d'action de la politique de développement social et renforcer les liens avec nos partenaires;
- 2.4 Offrir une expertise dédiée via le financement d'une équipe de professionnels en développement économique et local;
- 2.5 Poursuivre le développement de l'offre touristique et culturelle, la mise en valeur du patrimoine et des initiatives liées au plein-air de proximité;
- 2.6 Favoriser la réalisation de projets structurants visant à améliorer la qualité de vie des citoyens;
- 2.7 Soutenir et favoriser le développement de l'habitation par la mise en œuvre de la stratégie de l'abordabilité permanente du logement;

3. Renforcer le leadership régional et la collaboration avec les municipalités

- 3.1 Établir, financer et mettre en œuvre des ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes gouvernementaux;
- 3.2 Collaborer avec d'autres MRC et la Ville de Gatineau pour contribuer au rayonnement de la région;
- 3.3 Renforcer les ententes et les approches collaboratives intermunicipales.